

QU'EST-CE QUE LA RÉSERVE FÉDÉRALE AMÉRICAINE ?

À la suite de plusieurs crises, la Réserve fédérale américaine (*Federal Reserve System* ou *Fed*) a été créée en décembre 1913 en vertu du *Federal Reserve Act* (connu aussi sous le nom de *Owen-Glass Act*).

En 1791, le gouvernement américain avait créé la *First Bank of the United States*, à qui il avait confié la responsabilité d'émettre la nouvelle monnaie américaine et de réguler le crédit. En 1816, à la suite de la seconde guerre d'indépendance (guerre anglo-américaine), la banque a été remplacée par la *Second Bank of the United States* dans le but de mettre fin à une inflation effrénée. En 1830, le président Andrew Jackson, hostile aux banquiers, l'a dissoute.

Le système monétaire américain consistait alors en un troc entre les monnaies des banques nationales des États de l'Union, les *greenpapers*, qui échappaient à toute régulation fédérale. Le système est devenu anarchique, mais est néanmoins demeuré fonctionnel jusqu'aux années 1900, la banque de John Pierpont Morgan assurant en pratique le rôle de prêteur en dernier ressort.

En 1907, le marché boursier s'effondrait brusquement, perdant près de 50 % de la valeur maximale atteinte l'année précédente en pleine période de récession. Les innombrables retraits de fonds des banques et des sociétés fiduciaires qui s'ensuivirent provoquèrent une panique bancaire qui se propagea à l'ensemble du pays.

Le débat sur l'opportunité d'une banque centrale fut relancé. Le Congrès mit sur pied la *National Monetary Commission*, présidée par le sénateur républicain Nelson Aldrich, chargée d'étudier une possible réforme bancaire et monétaire. Les travaux de la Commission débouchèrent sur le *Federal Reserve Bank Act* qui fut promulgué le 29 décembre 1913 par le président Thomas Woodrow Wilson.

Cette loi a été modifiée en 1978 par le *Humphrey-Hawkins Full Employment Act* qui a fixé trois objectifs à la politique monétaire, soit le plein emploi, la stabilité des prix et des taux d'intérêt à long terme modérés. Les deux premiers

constituent le « double objectif » ou « double mandat » de la Fed. Son rôle a évolué depuis, et son indépendance a été renforcée au cours de la période d'instabilité monétaire qui a caractérisé la décennie 1975-1985.

En plus de la politique monétaire, la Fed est maintenant chargée de superviser et de réguler le système bancaire, d'assurer la stabilité du système financier et d'offrir des prestations financières aux organismes de dépôt, au gouvernement fédéral ainsi qu'aux établissements financiers étrangers. De plus, elle ausculte l'économie américaine et publie de nombreux rapports, dont le Rapport de conjoncture de la Réserve fédérale (*Summary of Commentary on Current Economic Conditions by Federal Reserve District*). Publié huit fois par année, ce « livre beige » compile et classe les informations qualitatives sur l'état de l'économie recueillies par chaque district de la Réserve fédérale américaine.

En effet, en plus de son conseil des gouverneurs (*Board of Governors*) qui est situé à Washington, la Fed compte douze banques régionales (*Regional Federal Reserve Bank*) situées dans les villes les plus importantes des États-Unis, soit New York, San Francisco, Chicago, Richmond, Atlanta, Boston, Dallas, Cleveland, Philadelphie, Kansas City, Saint-Louis, Minneapolis. Ces banques ne peuvent ni vendre ni échanger leurs parts.

Quant aux sept membres qui forment le conseil des gouverneurs (dont le président et le vice-président), ils sont nommés par le président des États-Unis et approuvés par le Sénat pour un mandat de quatorze ans non renouvelable, à l'exception du président dont le mandat de quatre ans est renouvelable (sans aucune limite). Pour la première fois depuis la création de la Fed, la présidence est assumée depuis le 31 janvier 2014 par une femme, M^{me} Janet Yellen.

Outre sa structure unique au monde pour une institution de cette nature, la Fed est indépendante des autres institutions politiques américaines. Ses décisions ne sont pas assujetties à l'autorisation du président américain. Par ailleurs, son budget n'est pas attribué par le

Congrès, qui exerce par contre un droit de surveillance (*Congressional oversight*). Le gouvernement nomme les hauts fonctionnaires de la banque et détermine leur rémunération. Les sources de financement de la Fed sont : 1) les intérêts des emprunts publics auxquels elle souscrit sur les marchés, 2) les commissions perçues pour ses prestations aux banques de dépôt et 3) les intérêts sur les changes de monnaies étrangères.

La politique monétaire est mise en œuvre à la suite des réunions du Federal Open Market Committee (FOMC), le comité sur la politique monétaire qui veille à la réglementation et au contrôle des taux d'intérêt et auquel siègent les membres du conseil des gouverneurs, le président de la Federal Reserve Bank de New York et, en alternance, quatre autres gouverneurs des districts de la Réserve fédérale. Le FOMC se réunit huit fois l'an. Les réunions du début et du milieu d'année revêtent une grande importance, car on y discute du rapport sur la politique monétaire américaine, le Monetary Policy Report to the Congress, que le président du conseil des gouverneurs présente au Congrès.

En maniant les taux d'intérêt et en influant sur la valeur du dollar américain, la Fed exerce une influence considérable sur l'économie mondiale et sur l'ensemble des marchés financiers de la planète. Et parce que cette situation n'est pas près de changer, il est important, voire primordial, de surveiller les diverses actions prises par la Fed. //

INDEX DES ANNONCEURS

ACTAVIS	
▶ Constella	ii
ASTELLAS	
▶ Myrbetriq/Mirabegron	24
ASTRAZENECA	
▶ Forxiga	4-5
▶ Komboglyze / Onglyza	66 et 82
▶ Symbicort	40-41
▶ Tudorza Genuair	48
BOEHRINGER INGELHEIM	
▶ Spiriva Respimat	Couv. II
BTB	
▶ Espaces à louer	64
DALE PARIZEAU MORRIS MACKENZIE	
▶ Services	47
DANIEL FORTIN	
▶ Domaine à vendre	55
FONDS FMOQ INC.	
▶ Services	80
FORMATION EN LIGNE FMOQ	
▶ Forfaits	Couv. III
JANSSEN	
▶ Simponi	42
LEO PHARMA	
▶ Dovobet Gel	Couv. IV
LILLY	
▶ Diabète	26
MERCK	
▶ Zenhale / Asmanex	72
NEWELL RUBBERMAID	
▶ Hygen	34
▶ SlimJim	74
▶ WaveBrake	58
PURDUE PHARMA	
▶ BuTrans	56-57 et 84
TAKEDA	
▶ Nesina	20-21

LE MÉDECIN DU QUÉBEC
ACCEPTE LES ANNONCES
514 878-1911
1 800 361-8499

komboglyze®

(comprimés de saxagliptine
et de chlorhydrate de metformine)

onglyza®

(saxagliptine)

ONGLYZA

Contre-indications :

- Acidocétose diabétique
- Coma ou précoma diabétique
- Diabète de type 1

Mises en garde et précautions pertinentes :

- Non recommandé chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque congestive
- Exposition au stress (p. ex. chirurgie)
- Interactions avec de puissants inducteurs du CYP 3A4
- Contient du lactose
- Risque d'hypersensibilité
- Stopper l'administration si une pancréatite est soupçonnée
- Patients immunodéprimés (envisager la surveillance de la numération lymphocytaire)
- Éruption cutanée (surveillance recommandée)
- Non recommandé durant la grossesse, ne devrait pas être utilisé par les femmes qui allaitent
- Non recommandé chez les patients atteints d'une insuffisance hépatique modérée ou grave (non recommandé chez les patients atteints de néphropathie terminale exigeant l'hémodialyse)
- Surveiller la fonction rénale

Pour de plus amples renseignements :

Veillez consulter la monographie du produit au www.azinfo.ca/onglyza/pm664 pour obtenir des renseignements additionnels sur les effets indésirables, les interactions médicamenteuses et la posologie qui ne figurent pas dans ce document. Vous pouvez aussi obtenir la monographie du produit en nous appelant au 1-800-461-3787.

* Étude à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlée par placebo d'une durée de 24 semaines chez des patients dont la glycémie était mal équilibrée (taux d'HbA_{1c} entre 7 et 10 % inclusivement) par l'emploi de metformine seule. Valeurs initiales observées dans le groupe sous saxagliptine : taux d'HbA_{1c} : 8,1 % (n = 186), glycémie à jeun : 9,9 mmol/L (n = 187), glycémie postprandiale : 16,4 mmol/L (n = 155). Valeurs initiales observées dans le groupe sous placebo : taux d'HbA_{1c} : 8,1 % (n = 175), glycémie à jeun : 9,7 mmol/L (n = 176), glycémie postprandiale : 16,4 mmol/L (n = 135). Pour être admissible à cette étude, il fallait recevoir la metformine en dose stable (de 1500 à 2550 mg/jour) depuis au moins 8 semaines. Les patients qui se sont présentés à toutes les consultations durant les 24 semaines de l'étude initiale et qui n'ont pas eu besoin d'un médicament de secours pour traiter une hyperglycémie étaient admissibles au volet de prolongation de longue durée contrôlé, à double insu. Les patients qui recevaient la saxagliptine durant l'étude principale de 24 semaines ont continué de recevoir cet agent à la même dose durant le volet de prolongation.

Références : 1. Monographie d'Onglyza®.

AstraZeneca Canada Inc., 30 juin 2014.

2. Monographie de Komboglyze®. AstraZeneca Canada Inc., 30 juin 2014.

Onglyza®, Komboglyze® et le logo d'AstraZeneca sont des marques déposées d'AstraZeneca AB, utilisées sous licence par AstraZeneca Canada Inc.

Membre



© 2014 AstraZeneca Canada Inc.

AstraZeneca

AstraZeneca Canada Inc. Mississauga (Ontario) L4Y 1M4